

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a Importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do	do Hollande
1,000 lbs.	do	do Franco
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	Mangel Wurtzule	
200 lbs.	Carotte Blanche de Belgique	
1,000 lbs.	Navet de Suède,	Pourpre améliorée
500 lbs.	do	do Jaune de Bulloch
500 lbs.	do	do do d'Aberdeen
500 lbs.	do	do Blanc Globe
100 lbs.	do	do Six semaines ou
200 lbs.	Carotte d'Attringham. [Stubble]	

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanture par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Écosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitiers, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Boulverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charries pour remuer la terre aussi profondément qu'on veut et en extrirer les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premier de £10 à la société des Highlanders Écossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charries Écossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de

tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture.
P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet.
WM. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.
JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
HUGH BRONIE, Côte St. Pierre.
P. T. MASSON, Vaudeuil.
JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
GEORGE CROSS, Durham.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS. Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franches de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal.

Agents pour le Journal d'Agriculture:

M. J. B. Bourque,	St. Damas.
Dr. Conoquy,	St. Césaire.
Dr. De la Bruyère,	St. Hyacinthe.
M. Cadieux,	St. Simon.
M. T. Dwyer,	St. Paul, Abbotsford.
M. Gendreau, J. P.,	St. Pie.
M. Blanehet,	La Présentation.
Paul Bertrand, Ecr.,	N. P.,	St. Mathias.
Charles Schaffer, Ecr.,	N. P.,	Chambly.
M. Cordillier, Ecr.,	St. Hilaire.
M. Brousseau,	Québec.
Dr. Smallwood,	St. Martin, Ile Jésus.
Robt. Ritchie, Ecr.,	Bytown.
Major Barron,	Lachute.
L'Éditeur du Star,	Woodstock, C. O.
V. Guillet, Ecr.,	Trois-Rivières.
M. D. Dubé,	Ile Verte.
Azarie Archambault, N. P.,	Varenes.
T'Hon. F. A. Malhiot,	Verchères.
A. C. Cartier, N. P.,	St. Antoine.
André Vendendigue,	Belœil.
J. B. E. Durocher, Ecr.,	St. Charles, Chambly.
John Mc'arren, Ecr.,	Baie Murray.
Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste. Anne de la Pointière.	
A. Morin, Gér., N. P.,	St. Roch des Aulnois.

MONTRÉAL:—Imprimé par LOVELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

W. EVANS, Éditeur. M. BRUAUD, Traducteur.